



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ

VILLE DE VINCENNES

DÉPARTEMENT
DU VAL-DE-MARNE

Extrait du Registre des Décisions
du Maire

OBJET : CONTRAT DE PRESTATION DE SERVICE POUR L'ANIMATION D'UN ATELIER NUMERIQUE INTITULE "AU RYTHME DES ALGORITHMES" PAR L'ASSOCIATION SAVOIR APPRENDRE-EXPLORADOME A L'ESPACE NUMERIQUE DE LA MEDIATHEQUE COEUR DE VILLE LE SAMEDI 30 NOVEMBRE 2019 A 10H30

**DÉCISION N° AU-19-323
EN DATE DU 10 SEPTEMBRE 2019**

VU le Code général des collectivités territoriales ;

VU le Code de la commande publique ;

VU la délibération du Conseil municipal en date du 12 novembre 2017 donnant délégation à Madame le Maire pour l'ensemble des affaires relevant de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales ;

VU l'arrêté municipal n°4932 en date du 14 novembre 2017 portant délégation de fonction à Madame Odile SEGURET, 6^{ème} Maire-adjoint ;

CONSIDÉRANT la programmation des animations du réseau des bibliothèques destinées au public dans le cadre de la saison 2019-2020,

CONSIDÉRANT la proposition d'atelier numérique de l'association Savoir Apprendre – Exploradôme représentée par Monsieur Goéry DELACÔTE, en sa qualité de Président, dont le siège social est situé 18, avenue Henri Barbusse – 94400 VITRY-SUR-SEINE, le samedi 30 novembre 2019 à 10 heures 30 à l'espace numérique de la Médiathèque Cœur de Ville.

D É C I D E

DE SIGNER avec l'association Savoir Apprendre – Exploradôme représentée par Monsieur Goéry DELACÔTE, en sa qualité de Président, dont le siège social est situé 18, avenue Henri Barbusse – 94400 VITRY-SUR-SEINE, un contrat de prestation de service pour l'animation d'un atelier numérique intitulé « Au rythme des algorithmes », le samedi 30 novembre 2019 à 10 heures 30 à l'espace numérique de la Médiathèque Cœur de Ville dont le coût est fixé à trois cent vingt euros (320,00 € T.T.C.) ;

DE FAIRE FACE à cette dépense au moyen des crédits ouverts au budget, aux chapitre et article correspondants

Accusé Réception en Préfecture : 094-219400801-20190910-lmc1H6629H1-AR Date de réception en Préfecture : 10/09/2019 Date de Publication : 10/09/2019

Pour extrait conforme,
l'Adjointe au maire chargée de la culture et du
tourisme,

Signé

Odile SÉGURET

Accusé Réception en Préfecture :
094-219400801-20190910-Imc1H6629H1-AR
Date de réception en Préfecture : 10/09/2019
Date de Publication : 10/09/2019